



Diagnostic de territoire enfance-jeunesse Saint-Pierre-et-Miquelon

Phase 1 - Etat des lieux / Diagnostic / Enjeux

Novembre 2019

Sommaire

**Contexte
Déroulé de la mission**

p 3

Les jeunes 9-17 ans

p 5 à 17

La scolarité

Les temps de loisirs

Zoom sur Miquelon

Les jeunes 9-30 ans

p 18 à 27

Un certain mal être

Porteurs de handicap

**Protection de l'enfance
précarité - délinquance**

**Les jeunes dans l'archipel
Données de cadrage général**

p 4

Les jeunes à partir de 18 ans

p 28 à 38

La poursuite d'études

**Contexte économique
et emploi**

Les freins à l'installation

Gouvernance - partenariat

p 39 à 41





Contexte de la mission – Modalités phase 1

- ❖ La Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon coordonne un groupement de commande réunissant l'Etat, la Caisse de Prévoyance Sociale (CPS), et les villes de Saint-Pierre et de Miquelon-Langlade. L'objet est la conduite d'un diagnostic territorial enfance-jeunesse dont la cible public est les 9/30 ans qui doit permettre de construire un plan d'actions pluriannuel, au regard de l'état des lieux.
- ❖ Construction de cette démarche dans une approche participative avec tous les acteurs : institutions, associations, acteurs locaux, habitants et notamment les jeunes
 - Recueil/analyse des données statistiques et bibliographiques en matière d'enfance- jeunesse
 - Une cinquantaine d'entretiens individuels ou semi-collectifs avec les acteurs soit près de 100 personnes
 - Plus de 110 jeunes rencontrés et « parents »
 - Enquête/questionnaire en direction des jeunes / « baromètre jeunesse » mise en ligne le 18/10 jusqu'au 18/11
 - Finalisation du diagnostic et du portrait enfance/jeunesse

**Août -
décembre
2019**

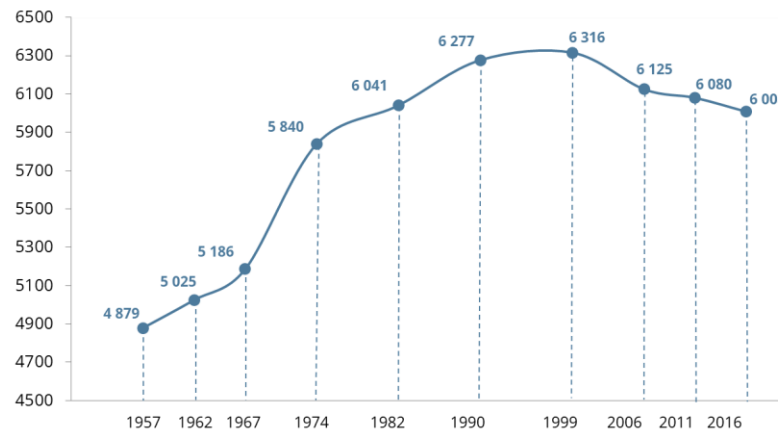
Données de cadrage - Les jeunes dans l'archipel



- **Une légère déprise démographique depuis 1999**
- **6 008 habitants en 2016**
- **Une dynamique démographique nettement différenciée entre générations : un creux marqué pour les 18/29 ans (et les 30-44 ans)**
- **Entre départ des jeunes et vieillissement de la population**
- **1 339 jeunes de 9 à 30 ans dont 727 mineurs**
- **612 jeunes de + de 18 ans**

Evolution de Saint-Pierre-et-Miquelon depuis le milieu du 20ème siècle

Source : Insee Recensements & Agence de la France d'Outre Mer - Traitement Compas



	Evolution de la population municipale au différents RP				
	2011		2016		
	2006	Nbre d'habitants	Taux d'évolution 2006-2011(%)	Nbre d'habitants	Taux d'évolution 2011-2016(%)
Miquelon-Langlade	616	624	+1,3	596	-4,5
Saint-Pierre	5 509	5 456	-1,0	5 412	-0,8
Saint-Pierre-et-Miquelon	6 125	6 080	-0,7	6 008	-1,2
France métropolitaine	61 399 719	63 070 344	+2,7	64 468 721	+2,2



Les jeunes 9-17 ans

La scolarité



La scolarité à Saint-Pierre (SP)

- ❖ Deux écoles (privée + publique) de la maternelle au collège.
- ❖ Dans les 2 collèges, des cohortes de 30 à 50 élèves par niveau dans le public, 23 à 38 dans le privé
- ❖ Découverte de l'anglais dès la maternelle (SP et Miquelon) mais pas de qualification spécifique en fin de scolarité ; une offre d'activités culturelles et sportives intéressantes
- ❖ Ambiance générale dans les établissements : globalement sereine mais quelques situations de harcèlement entre élèves et quelques situations individuelles de mal-être
- ❖ Des taux de réussite très satisfaisants (brevet, CAP/BEP, bac : quasi 100%) ; certains jeunes passent plusieurs bacs (car pas assez autonome pour quitter l'archipel)
- ❖ Les orientations en 3^{ème} marquées par une part plus importante qu'en métropole vers le lycée professionnel. 3^{ème} prépa pro bien remplie (10 élèves sur 50)
- ❖ Le lycée professionnel impacté par la baisse de la démographie ; il fait office de CFA
- ❖ Le CIO assure des informations collectives dans les classes ainsi que des rendez-vous individuels centrés sur les élèves de 3^{èmes} , lycée pro et terminales (avec les familles)



La scolarité à Miquelon

- ❖ L'école du socle : 83 élèves de l'école maternelle au collège (35 élèves)
- ❖ Des cohortes de classe entre 6 et 12 élèves : les effectifs de la maternelle sont très faibles à ce jour et interrogent fortement l'avenir ; ce faible effectif par classe d'âge peut être perçu comme étouffant/pesant
- ❖ Pour les enfants/jeunes ayant un handicap, des difficultés scolaires ou autres, les interventions du SESSAD et du CMPEA sont limitées du fait de l'éloignement
- ❖ L'infirmière et la psychologue du CIO peuvent intervenir au sein de l'établissement : les rendez-vous fixés avec les familles par ces professionnelles sur les écoles de Miquelon ne sont pas toujours honorés ;
- ❖ A l'âge de 15 ans les miquelonnais vont au lycée professionnel ou général à Saint-Pierre
 - une part d'orientation plus forte en lycée professionnel que pour les Saint-Pierrais
 - l'Education Nationale a validé la création d'un internat pour 2020 à SP
 - l'intégration des jeunes à SP est très variable ; la pratique d'activités sportives/culturelles est peu effective
- ❖ A noter une certaine ambivalence chez les jeunes entre l'envie de partir pour trouver d'autres amitiés, d'autres perspectives et le fait de quitter le foyer familial

Analyse-synthèse / scolarité 9-17 ans



POINTS FORTS

- Des classes avec des effectifs peu importants
- Des équipes pédagogiques stables
- Des résultats très satisfaisants aux examens ; des orientations qui correspondent aux envies et au niveau des élèves (pouvant pour certains interroger les questions d'ambition ?)
- Une offre culturelle et sportive complémentaire intéressante dans le cadre scolaire
- Des collaborations entre les différents établissements
- Ambition de l'Éducation Nationale sur le développement de l'anglais
- L'aboutissement de l'internat à SP pour les lycéens miquelonnais (avec un projet d'intégration important)

POINTS DE VIGILANCE

- Une baisse des effectifs à 10 ans préoccupante pour ce qui concerne les différents établissements scolaires, en particulier sur les filières du lycée professionnel (avenir lycée lui-même, émulation entre élèves sur certaines filières...) et l'école du socle à Miquelon
- Une certaine inadaptation des filières au regard des besoins en main d'œuvre de l'archipel, doublée d'une absence de GPEC
- Un déficit de reconnaissance du CIO par les familles et les élèves sur les questions d'orientation (SP et Miquelon)



Les jeunes 9-17 ans

Les temps de loisirs



Contexte de l'archipel : des enfants et jeunes autonomes dans leur temps libre



- Le niveau de sécurité pour les enfants est tel que dès 7 ans, ils s'organisent librement et « vivent » la ville, se déplacent en groupes selon les âges, dans différents espaces... jusqu'en soirée (21/22h même les plus jeunes)...
- L'offre de services s'est construite avec cette spécificité
- Regard critique des jeunes sur une forme de « surprotection » voire de « laxisme » des adultes
- Des espaces et équipements extérieurs très utilisés mais à réhabiliter ; absence de référents adultes
- 2 lieux couverts identifiés (la patinoire et la cafet)

L'offre de loisirs centrée sur des activités spécifiques



ETE

Période
scolaire

et

Petites
vacances

9/17 ans

**Activités culturelles (CT)
et sportives (associations)**

La Cafet 13/17 ans (CT)

- période scolaire : tous les jours 13h30 / 19h
- hors vacances : Du lundi au vend. 16h30/19h / merc sam dim 13h30/19h
- quelques jeux à disposition : table de ping-pong, billard et quelques activités proposées sur certains temps : cuisine...

L'école Municipale de voile et des séjours/activités par certaines **associations**
(jusqu'à 14 ans)

Des séjours de vacances (CT), avec d'autres

- **séjours de vacances 9/13 ans** : 2 séjours sportifs de 3 jours à Langlade ; à l'Ile du Prince Edouard de 10 jours
- **séjours de vacances 13/17 ans** : séjour nautique à Langlade de 5 jours ; à Québec de 10 jours ; ski au Canada

Le Relais des enfants 9/12 ans (juillet)

- **ateliers d'été** : à la journée
- **séjours de vacances (7-12 ans)** : Ile aux marins ou à l'étranger...

Le monde associatif : un atout pour les jeunes



- ❖ 45 associations sportives actives au cœur de la jeunesse :
 - plus de 1 000 licences (jeunes de -18 ans) ; de nombreux jeunes ont plusieurs licences
 - maintien d'un niveau sportif élevé avec une exigence forte de performance ; une politique d'encadrement professionnel des activités mais une difficulté de continuité de cet encadrement ; une évolution dans la pratique sportive des jeunes
 - baisse globale des effectifs ; rupture dans la pratique vers 14/15 ans et ensuite à 18 ans
 - football, sports de combat, sports de glace sont les principales disciplines : des associations, des pratiques « historiques » et familiales ; peu de sports collectifs : volley, basket, handball
 - plus de la moitié des effectifs des clubs ont entre 9 et 30 ans ; 1/3 de filles ; des spécificités de certains clubs

- ❖ Peu d'associations culturelles et citoyennes visibles à destination des jeunes :
 - Les « Scouts et guides de France » (vocation loisirs / éducation populaire, citoyenneté)
 - L'offre et la pratique de la danse sont peu développées en direction des jeunes : Culture Iles ; danses irlandaises, basques, salsa, en ligne, nouvelle association : danse contemporaine
 - Plusieurs associations proposent des activités ponctuelles à destination d'un public familles (La Mie des Mots, Croq Paroles, Eklectick, MCP, Console qui console...) ; les Zigottos ; groupes de musique de différents styles (plutôt adultes et jeunes adultes)

Un fort soutien de la CT et de l'Etat au milieu associatif et aux jeunes pratiquants...



CT - Pour les associations 1,5 M€

- via l'Office de la jeunesse, de la culture, des sports et des loisirs ;
- des subventions d'équipement, fonctionnement ;
- des conventions pluriannuelles (3 ans) ;
- *des équipements sportifs essentiels portés en direct : patinoire, piscine...*

CT - Pour les jeunes pratiquants 45 000 €

- Le Pass collectivité
- Bourses d'excellence sport et culture
- Bourses sportifs de haut niveau
- Soutien aux productions artistiques

CT – Services culturelles en deçà des besoins ou à l'orientation jeunesse à performer

- école de musique, théâtre, cinéma, saison culturelle,
- arts plastiques et danses peu ou pas développés
- musée de l'Arche, MNE, médiathèque (Mairie de SP),
- à noter des festivals plébiscités

Etat - Pour les associations 850K€

Analyse-synthèse / offre de loisirs 9-17 ans



POINTS FORTS

- *Un environnement de vie très favorable à l'autonomie dans les temps libres des jeunes, mais qui peut induire un certain laxisme*
- *Des associations sportives qui assurent l'éducation et l'accompagnement des jeunes pendant les périodes scolaires mais aussi les vacances en particulier jusqu'à 13/14 ans ; et qui comblent des services périscolaires ou extrascolaires quasi-inexistants dès 9 ans (spécificités SPM par rapport à la Métropole)*
- *Des équipements sportifs de qualité, des associations (et les jeunes pratiquants) fortement soutenus par la CT, mais également par l'Etat (vigilance par rapport aux nouvelles mesures-CNDS)*
- *Des lieux de rassemblement extérieurs-intérieurs divers fortement investis par les jeunes (certains à repenser ou à réhabiliter)*
- *Des activités loisirs en été à partir de 9 ans (CCAS, CT, associations)... mais peu coordonnées et pensées entre acteurs et avec les jeunes*
- *Des événements festifs intergénérationnels nombreux et plébiscités*

POINTS DE VIGILANCE

- *Des activités culturelles de qualité mais qui répondent insuffisamment aux besoins de la jeunesse (musique, danse, arts plastiques) ; une offre associative limitée et peu fédérée ; peu d'interventions en milieu scolaire*
- *Des équipements culturels peu ouverts à la jeunesse (médiathèque, spectacles, cinéma, musée), fortement orientés vers les adultes, les enfants et les familles*
- *Une offre de loisirs limitée dans une logique ALSH pour les 9/12 ans (juillet)*
- *Un espace jeunes 13/17 ans à repenser en profondeur (y compris approche hors les murs)*
- *Une coordination « jeunesse » des activités loisirs, sportives et culturelles très limitée (interrogation sur la position de la mission jeunesse de la CT dans cette interface avec tous les acteurs concernés)*
- *Un CTJ à repenser dans son indépendance et son lien avec toutes les jeunesses*



Les jeunes 9-17 ans

Les temps de loisirs

Zoom sur Miquelon

La Maison des Loisirs (MDL) : le cœur de l'action publique



Centre de loisirs 9/12 ans

Mercredis et
Vacances
(dont juillet)

Mini-camps
Séjours sportifs
Stages avec intervenant
(danse, cirque, théâtre)

Inscrits

9/12 ans : 25
13/17 ans : 23
18/24 ans : 24

65 jeunes entre 9 et 17 ans

Activités enfants/parents

« baby loisirs », porcelaine, badminton

Foyer ados 13/17 ans

Evènements
intergénérationnels
et diffusion de
documentaires

Après l'école
du mardi au
vendredi

Ecole de Musique

Eveil musical / chorale
pratique instrumentale

Atelier créatif couplé avec l'aide aux devoirs

(petites mains / cuisine)
à partir de 5 ans

Jeux collectifs pour tous

5/14 ans

Activités physiques

(roller, tennis, tir à l'arc, overboard /
trottinette, futsal, expression
corporelle, baseball)

- Le rôle très important joué par l'Association Sportive de Miquelon ; les autres associations sont peu en lien avec les jeunes
- La Maison de l'Environnement : un équipement ambitieux et qualitatif autour de la connaissance environnementale de l'archipel et l'éducation à l'environnement mais peu en lien avec les jeunes

Analyse-synthèse / offre de loisirs 9-17 ans à Miquelon



POINTS FORTS

- *La MDL : acteur quasi unique sur l'île ; animations à destination des enfants et des jeunes ; nombreuses activités mixtes (ados/adultes) palliant l'absence du milieu associatif ; importance du lien social intergénérationnel et des amplitudes horaires d'ouverture*
- *Un volet « activités physiques » important du en partie au profil des salariés de la MDL*
- *Un équipement à la hauteur des besoins mais vieillissant*
- *Rôle fondamental de l'ASM*
- *Des activités culturelles de qualité, financées et gérées en grande partie par la CT (vacances et en semaine)*
- *Importance des événements festifs comme à SP*

POINTS DE VIGILANCE

- *L'ASM est la seule association ayant un rôle auprès des enfants/jeunes ; interrogation sur cette approche jeunesse des autres associations présentes sur l'île*
- *Des initiatives limitées des habitants dans les activités auprès des enfants/jeunes*
- *Une absence de programmation cinéma et d'une bibliothèque/point lecture*
- *Foyer ado : une réflexion à mener (hors activités) dans une approche spécifique basée sur l'écoute, l'accompagnement individuel et plus collectif ; des modalités d'organisation des séjours à débattre*
- *Implication limitée des jeunes au sein du CTJ*
- *Implication limitée de la MNE dans la vie locale et auprès de la jeunesse (amorces de projets fédérateurs de sauvegarde de l'environnement et de citoyenneté ?)*



Les jeunes 9-30 ans Un certain mal être

Un mal-être de certains jeunes qui inquiète... mais un volet prévention à construire



- ❖ Au premier abord, peu de signes extérieurs significatifs et visibles de mal-être chez les jeunes mais cependant... des professionnels et des jeunes alertent depuis plusieurs années
- ❖ L'une des priorités du schéma santé 2018/2022 de l'ATS concerne le renforcement de la prévention/promotion de la santé auprès des enfants et des jeunes, qui reste à concrétiser mais des structures « curatives » ont été initiées par l'Etat :
 - un centre de consultations médico-psychologiques pour enfants et adolescents (CMPEA) de 0 à 16 ans (puis CMP adulte)
 - l'Association Prévention Santé (APS) devient Centre de Soins et de Prévention en Addictologie
 - une unité de psychiatrie au centre hospitalier par contre à réorganiser
 - l'expérience d'un Point d'Accueil Ecoute Jeunes non concluante
- ❖ Les acteurs (écoles, associations...) ne sont pas repérés par les jeunes comme « ressources »
- ❖ Les liens entre les acteurs œuvrant dans le champ de la jeunesse ne sont pas structurés pour échanger autour du repérage, du suivi et de l'accompagnement des jeunes et de leur famille
- ❖ Des actions de prévention réalisées par différentes structures, mais elles sont peu efficaces, irrégulières et peu harmonisées

Analyse-synthèse / mal-être des jeunes



POINTS FORTS

- Une prise de conscience et une préoccupation de l'ensemble des acteurs et des jeunes eux-mêmes
- Des moyens financiers et humains en curatif significatifs, avec une offre de service adaptée

POINTS DE VIGILANCE

- Des institutions/associations peu identifiées par les jeunes comme « ressources » en cas de problème
- Des difficultés à « parler » et à « se confier » pour les jeunes (en dehors de la famille) : regard des autres, « tout se sait », forme « d'impunité » et de « laxisme » (regard des jeunes) des adultes/parents (harcèlement, trafic de drogues, consommation d'alcool, cadre et limites sur les libertés...)
- Une thématique « prévention » en souffrance :
 - o difficultés de mise en œuvre d'actions opérationnelles dans la durée et dans une vision partagée
 - o un partenariat à performer pour accompagner les jeunes (en individuel ou en collectif) en interne des structures et entre acteurs
 - o des actions (sur les comportements à risque) dont les modalités pratiques restent à adapter entre acteurs
- Une absence de lieu jeunesse « neutre » pour aborder ces sujets



Les jeunes 9-30 ans porteurs de handicap

La Maison Territoriale de l'Autonomie (CT) assure la gestion des demandes



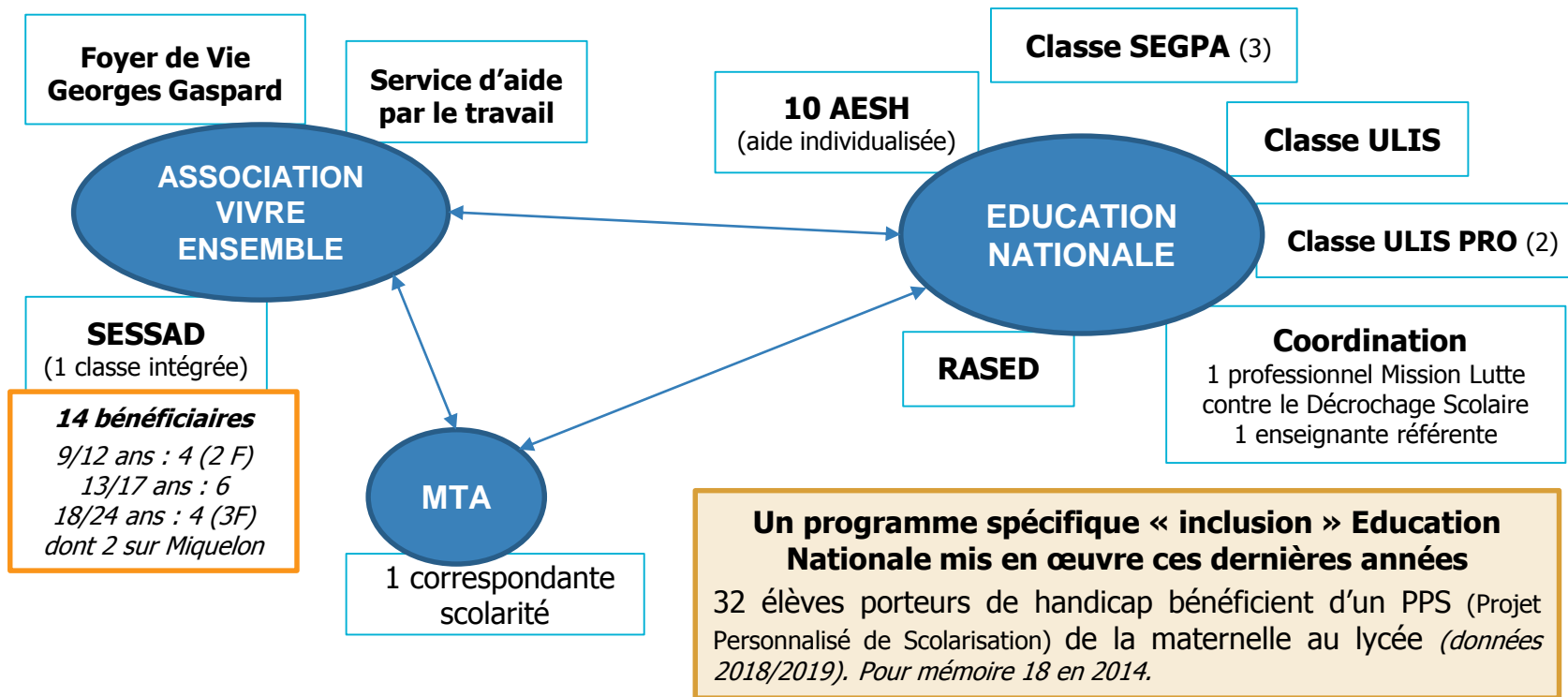
- ❖ 29 mineurs ont une reconnaissance de leur handicap sur l'Archipel ; 29% ont une déficience intellectuelle et cognitive et 47% psychique ; 14 ont entre 18/30 ans
- ❖ 6 personnes entre 18/30 ans perçoivent l'Allocation Adulte Handicapée via la CPS
- ❖ Une instance tri-partite (EN - ATS - MTA) permet d'adapter l'accompagnement au plus près des enfants

	Saint-Pierre		Miquelon		TOTAL
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
9 - 12 ans	7	9			16
13 - 17 ans	5	7		1	13
18 - 24 ans	4	2		1	7
25 - 30 ans	1	4	1	1	7
TOTAL	17	22	1	3	
TOTAL par île	39		4		
TOTAL SPM	43				

Un schéma Territorial de l'Autonomie 2016/2020 signé entre l'Etat et la CT

Données MTA - sept 2019

Une prise en charge structurée sur l'Archipel



Analyse-synthèse / jeunes porteurs de handicap



POINTS FORTS

- Un travail de longue haleine autour du handicap sur l'archipel et une sensibilisation de l'ensemble des acteurs : des dispositifs EN (CLIS, ULIS, SEGPA, des inclusions en milieu ordinaire, 6^{ème} et 5^{ème} en 3 ans) ; associations ; accueil de loisirs ; entreprises locales (pour les périodes de stage...) très ouvertes
- Des moyens financiers, une vigilance sur ce public de l'ensemble des partenaires
- Un rapport d'avril 2019 de l'EN évalue les différents dispositifs et propose 17 recommandations détaillées (y compris pour l'Ecole du Socle à Miquelon)

POINTS DE VIGILANCE

- Explication du handicap auprès des autres élèves : compréhension, acceptation
- Temps délicats pour certains élèves ayant des troubles du comportement (récréation, arrivée au collège) : soit l'isolement se renforce (2/3) ou bien ouverture vers les autres (1/3)
- Des partenariats à consolider autour des situations individuelles : temps de concertation entre SESSAD et enseignants (plus particulièrement au lycée)
- Des outils pédagogiques adaptés au handicap à développer
- Le temps de « répit » pour les familles reste un sujet à part entière : temps de midi, vacances (août)...
- Débat autour de l'orientation des élèves : ULIS / milieu ordinaire ?



La protection de l'enfance
La précarité
La délinquance des jeunes

Des données plutôt rassurantes mais des points de vigilance à retenir...



- ❖ 544 contribuables ont déclaré en 2017 un revenu inférieur à 1 000 € mensuels ; une difficulté de mise en lumière des problématiques (en particulier des jeunes)
- ❖ Une surreprésentation des jeunes mineurs vivant au sein d'une famille monoparentale à Miquelon-Langlade
- ❖ Une délinquance des mineurs limitée (gendarmerie / septembre 2019) : entre 5 à 13 mineurs mis en cause en moyenne chaque année pour 23 faits ; Les peines prononcées par la justice sont des mesures de réparation (via la PJJ)
- ❖ Un Plan Territorial de Prévention de la Délinquance de SPM 2018/2023 élaboré par la Préfecture en lien avec communes, CT, Procureur de la République) avec les priorités à l'intention des jeunes
- ❖ Une structuration récente des services sociaux à la CT avec des liens à consolider :
 - service d'Aide Sociale à l'Enfance : complexité dans l'accompagnement des familles notamment les plus fragiles ou en cas d'éloignement nécessaire des enfants
 - un service social de polyvalence qui permet un suivi des personnes en difficulté (peu de jeunes)
 - des aides à la scolarité en fonction des ressources (nombre limité) et des aides sociales pour les plus précaires (public jeunes peu concerné)
- ❖ Le CLEF (Centre Local d'Etudes et de Formation) via l'Etat gère différents services

Analyse-synthèse / précarité et délinquance des jeunes



POINTS FORTS

- La mise en place d'un service social et d'un service de protection de l'enfance par la CT est un vrai plus pour le suivi des familles fragiles
- La nature et le nombre de faits de délinquance des mineurs et des jeunes majeurs sont limités ; mais une vigilance à avoir (en lien avec les jeunes ayant un certain mal-être, des défaillances parentales, des conduites à risque...)

POINTS DE VIGILANCE

- Le repérage des situations d'enfants, de jeunes potentiellement à risque (décrochage scolaire, incivilités...) est à performer entre les acteurs
- La protection de l'enfance (comme les situations de violences conjugales) nécessite un travail partenarial renforcé, avec la formation/collaboration des professionnels éducatifs (EN, associations) et également du monde médical
- L'accompagnement des familles est assuré par les mêmes travailleurs sociaux qui interviennent lors de l'évaluation des situations
- En cas de négligence grave des parents, l'absence de solution d'éloignement des enfants est un problème dans certaines situations
- L'insularité amplifie les difficultés, leur mise en lumière et leur prise en charge (regard des autres, peur du jugement, préjugés, stigmatisation...)
- Une marge de progression existe dans l'appropriation de la loi (hygiène et sécurité ; alcool au volant, usage et trafic de stupéfiants...), avec un certain silence et une banalisation des jeunes et des parents
- L'absence de régulation et de référents adultes (écoute/accompagnement) ressort sur les temps libres non encadrés des jeunes (espaces extérieurs notamment)



Les jeunes à partir de 18 ans

La poursuite d'études

Un important dispositif financier d'aide aux études... mais un accompagnement des jeunes limité



- Le départ aux études : un passage « obligé » pour les jeunes (**50% entre 18 et 21 ans**) ; une envie forte de « découvrir » d'autres horizons... mais un grand saut dans l'inconnu et une réalité parfois difficile
- Des tentatives d'actions pour préparer au départ peu efficaces ; pas de suivi organisé lors du « séjour » ; des liens créés avec la CAF en métropole ; un système remboursement des soins médicaux complexe
- Une diaspora peu organisée pour le soutien aux jeunes étudiants (Fier SPM, Mots dits îles) ;
- Budget annuel moyen pour la CT sur les 2 dispositifs 1,8 M€ ; sur 5 ans environ 30€KF / jeunes

Bourse sans condition de ressources Données Collectivité Territoriale

- Autour de 250 boursiers / an : 175 étudiants en Métropole ; 80 au Canada (80% au Québec) ; entre 30 et 40 lycéens boursiers (+de 10%)
- Être une jeune femme et avoir 20 ans : c'est 80% des cas être en étude hors archipel
- Les universités et école de l'ouest : les lieux d'accueil les jeunes (20 à Rennes et 16 à Nantes)
- 10 retours précoces / an (soit 5%)

Frais de transport aérien Métropole

Données 2016/2017 - Collectivité Territoriale

- 289 jeunes bénéficiaires y compris lycéens
- Prise en charge : 63% par la CT (37% Etat)

Analyse-synthèse / la poursuite d'études



POINTS FORTS

- *Le départ en Métropole ou au Canada inscrit depuis l'enfance dans le parcours des jeunes*
- *Très forte proportion d'une classe d'âge qui poursuit les études en Métropole ou au Canada et qui y obtiennent un diplôme y compris pour les filières professionnelles*
- *Une faible proportion de retours précoces, mais des situations individuelles de mal-être importantes*
- *Des dispositifs financiers très conséquents pour la poursuite d'études de la part de la CT, sans condition de ressources ni de retour sur l'Archipel (+ Etat pour le transport)*
- *Une solidarité familiale importante en métropole (notamment pour les lycéens)*

POINTS DE VIGILANCE

- *Des dispositifs/actions de préparation au départ peu efficaces*
- *La CPS non identifiée par les jeunes et leur famille en dehors des problématiques administratives, alors même qu'un service social existe*
- *Le service des bourses de la CT se limite à une intervention administrative liée aux bourses (pas de prospective/suivi des jeunes)*
- *Des liens peu construits avec les services idoines en métropole pour les questions relatives à l'orientation, le suivi administratif ou social (CIO, CROUS, CPAM), hors CAF (réseau mis en place par la CPS)*
- *Une absence de référent SPM reconnu/légitime en cas de problème*
- *2 réseaux en métropole peu connus par les jeunes*
- *Une certaine pudeur des jeunes (et leur famille) pour solliciter de l'aide*
- *Poids en forte évolution des étudiants au Canada (Québec + écoles privées)*



Les jeunes à partir de 18 ans

Contexte économique et emploi

Des données de cadrage plutôt favorables



- **612 jeunes majeurs dont 90% résident à Saint-Pierre**
- **Un fort taux d'activité chez les 25/29 ans**
- **Une vingtaine de demandeurs d'emplois de - de 25 ans**
- **67 demandeurs d'emploi 18/30 ans dont 16 à Miquelon**
(près de 25% du total ; du chômage saisonnier volontaire)
- **Une cinquantaine de jeunes disposant d'un bas niveau de formation**
- **Un petit volume de jeunes décrochés** (moins de 10) ; utilisation des dispositifs d'Insertion par l'Activité Economique (tout public) existants sur l'Archipel
- **Job d'été : dès 16 ans, les jeunes travaillent l'été de 1 à 2 mois**

Source : Insee RP 2016
- Traitement Compas

La demande d'emploi sur Saint-Pierre-et-Miquelon

Source : STMT - Pôle emploi
Normandie – Juin 2019



Un contexte économique peu réjouissant... et peu favorable au retour des jeunes

- ❖ Dominée par l'emploi public soit 49% (fort attrait pour les jeunes)
- ❖ Les secteurs privés les plus présents : BTP (où la commande publique est primordiale...), commerce / tourisme
- ❖ La création d'entreprise est relativement faible ; des outils à la création d'activités limités
- ❖ Une vision prospective à moyen et long terme (autour du Schéma Stratégique) non consensuelle entre les institutions (orientations...) ... qui entraîne des freins à la mise en oeuvre de projets concrets ; absence de vision en matière d'emploi (GPEC)
- ❖ De nombreux acteurs (consulaires, CT, associations adhoc, banque) avec une vision partagée limitée

- ❖ Les jeunes qui reviennent ou s'installent sur l'archipel ne trouvent pas nécessairement un emploi qui correspondent à leurs envies et à leur niveau d'études
- ❖ Le coût de la vie (et de l'immobilier plus spécialement) est également un frein à la création d'activité et sur les métiers à rémunération moins avantageuse

Analyse-synthèse / économie-emploi pour les jeunes



POINTS FORTS

- *Un chômage des jeunes faible, un petit volume de jeunes décrochés et un taux d'activité élevé*
- *Pôle Emploi (accompagnement au cas par cas) + appui des dispositifs IAE*
- *Une structuration et une présence de l'ensemble du panel des acteurs sur le champ de l'emploi et de l'économie*
- *Une communication des potentialités de développement en Métropole et la capacité de mobilisation de financements européens/nationaux*

POINTS DE VIGILANCE

- *Une problématique emploi accrue des jeunes à Miquelon (poids du chômage + faible niveau de formation)*
- *Une dynamique économique peu favorable au retour et à l'installation des jeunes (domination de l'emploi public et de l'emploi privé peu qualifié)*
- *Absence de vision prospective : GPEC + lien avec les études des jeunes SPM (ressources humaines non exploitées)*
- *Peu d'outils mobilisables sur le soutien à la création et à l'accompagnement des porteurs de projets (absence de stratégie spécifique en direction de la jeunesse)*
- *Des approches d'innovation peu explorées et un déficit d'attractivité économique pour les jeunes (en particulier pour les jeunes qualifiés)*
- *Des dissonances entre les différents acteurs publics et privés (ambitions/visions, stratégies, mise en œuvre de projets concrets, travail en commun...)*



Les jeunes à partir de 18 ans Les freins au maintien ou à l'installation sur SPM

Une problématique de logements majeure et globale... qui touche tout particulièrement les jeunes



- ❖ Une demande de logements plurielle sur Saint-Pierre :
 - touristique en période saisonnière ; missionnaires ; des salariés embauchés pour des durées longues
 - décohabitation (jeunes) et séparation/divorce
- ❖ Un diagnostic et des préconisations de l'étude sur le logement à mettre en oeuvre : une politique de l'habitat à définir d'urgence avec tous les acteurs
 - 160 à 170 logements vacants ; des appartements loués et utilisés pour de la « transition »
 - inflation du coût à la location en 10 ans (7,4 €/m² à 15 €/m²)
 - faible part des logements publics mais avec un public cible pertinent (20 logements pour les jeunes avec revenus plafonnés et les ménages à faibles revenus)
 - multiplicité de facteurs qui ont entraîné une inadéquation entre l'offre et la demande
- ❖ Certaines freins exprimés au niveau de l'offre de services... mais qui font débat :
 - un mode de garde pour leurs enfants de - 3 ans (liste d'attente)
 - absence de cantine à partir de la maternelle
 - pas d'offre extrascolaire à partir de 9 ans (hors associations, hors juillet)



Une tension accrue du logement à Miquelon

- ❖ Quelques spécificités, facteurs de tensions sur le marché du logement à Miquelon :
 - forte demande de « maison de campagne » des Saint-Pierrais
 - conditions de construction sur l'île limitées du fait du PPRI (risque de submersion)

- ❖ Une absence de logements sociaux publics locatifs :
 - en décalage avec le niveau de ressources d'une partie des ménages plutôt bas + séparation/divorce
 - à noter le projet de 2 logements locatifs (urgence/social) + l'installation d'une boulangerie (en rdc)

- ❖ Une offre de logements du parc privée : 1 immeuble locatif toujours plein

- ❖ Plusieurs projets/réflexions en cours sur l'ouverture de terrains constructibles :
 - au nord du village, projet de lotissement dans le cadre du STAU (crainte de pression de la demande des Saint-Pierrais et l'impact sur son accessibilité pour les Miquelonnais)
 - un projet d'écoquartier (logements auto-suffisants) au sud de l'île porté par un collectif habitants (majorité de jeunes adultes), rejeté pour l'instant par la CT dans un dialogue complexe (qui pose la question de la capacité de coopération et de co-construction entre habitants et institutions)

Analyse-synthèse / freins à l'installation des jeunes



POINTS FORTS

- Une préoccupation forte de tous les acteurs sur l'avenir de l'archipel, et en particulier sur l'installation et le retour des jeunes
- Le diagnostic/préconisations sur l'habitat réalisés ; qu'il reste à concrétiser
- Des expériences intéressantes à renouveler, notamment opérations location/accession (type « Pain de sucre ») très adaptées au public jeunes de SP et Miquelon

POINTS DE VIGILANCE

- Des freins importants à lever pour l'installation et le retour des jeunes (logement, offre de services...)
- Le logement : le premier frein d'installation ou de retour mis en avant par les jeunes (hors vie professionnelle)
- Une demande forte de logements et une inadéquation de l'offre et de la demande notamment pour les jeunes
- Une politique publique de l'habitat à amorcer (étude déjà réalisée) entre les différentes institutions, avec un axe jeunesse spécifique à construire, et avec une attention particulière à Miquelon
- Des divergences de point de vue sur la famille, qui freinent le développement d'une offre de services péri et extrascolaire (MAM, crèche parentale, restauration scolaire, ALSH après 9 ans, aide aux devoirs...)
- Un investissement très conséquent de la CT sur la formation de sa jeunesse (qualification de sa ressource humaine), mais sans équivalent sur son installation/retour (exploitation de cette ressource formée et qualifiée)



Gouvernance - partenariat



Un consensus à rechercher

- ❖ De nombreux schémas/études sur différentes thématiques dont certain.es ne font pas l'objet d'un réel consensus
- ❖ Quelques projets/démarches avortés ou non aboutis, faute de consensus
- ❖ Un partage de compétences à clarifier : entre la CT et les communes sur l'enfance/jeunesse et des thématiques transversales ; l'exercice plein et entier des compétences pas toujours assumé
- ❖ Des champs d'intervention à clarifier entre les institutions (CT, mairies, CPS, Etat)
- ❖ Un partenariat opérationnel à performer sur la jeunesse : échanges autour de situations individuelles ; des actions à coordonner
- ❖ Des moyens humains et financiers autour de la jeunesse au niveau de la CT à réajuster au regard des besoins et à réorganiser

Analyse-synthèse / gouvernance - partenariat



POINTS FORTS

- *Un consensus existant dans la commande de la mission jeunesse 9/30 ans*
- *Des éléments de diagnostic, des préconisations, des plans d'actions sur une grande part des domaines transversaux en lien avec la jeunesse*
- *Des moyens financiers intéressants déjà mobilisés*

POINT DE VIGILANCE

- *Des consensus et des priorités à dégager entre les institutions, pour garantir une mise en œuvre opérationnelle effective*
- *Des partages de compétences à clarifier entre la CT et les communes*
- *Des partenariats de terrain à affiner, notamment sur la coordination et l'animation de réseaux d'acteurs, de politiques et de programmes*
- *Une cohérence et une stratégie à définir pour la CT, avec l'organisation et l'ingénierie adéquates pour sa mise en œuvre*